

LA BOUILLE. MARS 1987

Bulletin Municipal N°15



son Site
sa Gastronomie

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin constitue l'élément essentiel d'information de la Municipalité auprès des habitants de la Commune. Il a pour but de vous mettre au courant, le plus objectivement possible, des décisions prises par le Conseil Municipal, de l'état d'avancement de leur réalisation et des projets en cours d'étude.

Vous en êtes déjà tenus au courant, par la lecture des extraits des délibérations diffusés dans la Presse; mais il est sans doute bon, au moins une fois par an, de regrouper ces informations fragmentaires, pour faire un point général de nos activités, sur des sujets qui touchent aussi bien votre vie quotidienne que le devenir de notre charmant village.

Or l'information est un art difficile à manier.

La Commune n'a hélas pas les moyens de diffuser une publication mensuelle ou bimestrielle; si l'envoi d'un seul bulletin annuel peut paraître insuffisant, vous savez que le " téléphone bouillais " supplée à ce manque relatif d'informations; chacun, peut en effet transmettre ce qu'il a pu apprendre " de source généralement bien informée ", en l'améliorant ou en le déformant selon son tempérament....!

Mais si vous désirez suivre de plus près les affaires communales, rappelez vous qu'il vous est toujours loisible d'assister aux délibérations du Conseil Municipal. La porte de la Salle du Conseil reste toujours " légalement " ouverte pendant les séances; elle est toutefois rarement poussée par des auditeurs très nombreux.

C'est pourquoi, j'espère que ce bulletin complètera utilement votre information; recevez le tel qu'il est, c'est à dire rédigé sans aucune prétention épistolaire, par quelques bénévoles qui ne recherchent pas les effets de style. Puissiez vous cependant apprécier, comme il convient, ce modeste " digest " conçu à votre intention, depuis 15 ans déjà; sa teneur vous prouvera, s'il en était besoin, que le Conseil Municipal cherche à résoudre au mieux les problèmes, souvent complexes, qui se posent à lui, en s'efforçant, tout à la fois, de concilier l'intérêt général de la commune et ceux, non moins légitimes de ses habitants.

Jean THOMAS

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

COMPTES 1986

La comptabilité communale est une comptabilité par nature de produits, c'est-à-dire qu'elle ne précise pas la destination du produit. Nous avons mis en route cette année une comptabilité par destination pour connaître la ventilation des dépenses en fonction de certains secteurs d'activité de la commune. Le tableau ci-dessous indique pour chacune des rubriques désignées, les principaux produits entrant dans chaque rubrique, ainsi que la part de dépense exprimée en % de la dépense totale pour l'année 1986.

La dépense globale pour l'année 1986, fonctionnement et investissement réunis, est de

F. 1 832 906,50

VENTILATION

MAIRIE

- Frais de Personnel, électricité, gaz, entretien,
- cotisations, impressions, PTT, cérémonies
- fournitures de bureau, investissement et divers 15 %

ECOLE/MATERNELLE/CANTINE

- Personnel de service et de surveillance,
- électricité, gaz, fuel, alimentation, entretien,
- fournitures scolaires, prestations de service
- investissement et divers 13,2 %

SALLE POLYVALENTE

- Personnel de service, électricité, gaz, eau, entretien
- investissement et divers
- annuités à rembourser (F. 259 240,45) 18,3 %

BATIMENTS COMMUNAUX ET VOIERIE

- Personnel communal, entretien, acquisition matériel,
- assurances, habillement, fournitures, SIAAR,
- investissement et divers
- annuités à rembourser (F. 156 987,95) 37,3 %

ORDURES MENAGERES

- Personnel communal, carburant, entretien camion,
- assurance, syndicat de destruction 7,6 %

ŒUVRES SOCIALES

- Subventions diverses, Amicale des Aînés,
- Comité des Fêtes, Comité de jumelage, ASBA,
- contingent au Bureau d'Aide Sociale 5 %

DIVERS

3,6 %

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

COMPTES 1986

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

F. 1.588.331,97

RECETTES

F. 2.012.062,46

REPARTITION DU FONCTIONNEMENT SEUL

	en %	en %	
Frais de Personnel et charges sociales	36,9	45,5	Dotation globale de fonctionnement
Remboursement des intérêts des emprunts	20		
Travaux et Entretien	13	27,7	Contributions directes
EDF, gaz, eau, fuel carburants	9,4		
Charges intercommunales et impôts	8,8	12,6	Attributions, impôts indirects et divers
Subventions et gestion	6,3	7,3	Recouvrements et subventions
Denrées et fournitures	5,6	6,9	Produits d'exploitation

4

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

COMPTES 1986

SECTION D'INVESTISSEMENT

REPARTITION DES DEPENSES

MONTANT

<u>Remboursement en CAPITAL des emprunts</u>	98.574, 98
<u>Dépenses relatives aux travaux de voirie</u>	
- Réfection de la promenade du quai	
- Réfection de la rue des Canadiens	
- Honoraires pour l'étude de la Place Saint Michel	129.831,11
<u>Dépenses relatives à l'école maternelle</u>	
- Acquisition machine à laver le linge	
- Fourniture de matériels divers	7.751,80
<u>Dépenses relatives à la Mairie</u>	
- Acquisition d'une machine à écrire	
- Acquisition d'un radio-cassette	8.416,64
TOTAL	<u>244.574,53</u>

A fin 1986 la Capital restant dû est de: F. 2.824.289,91

Pour 1987 nous aurons à rembourser une annuité de : F. 416.228,79
se décomposant comme suit:

Capital:	F. 108.086,81
Interêts:	F. 308.141,98

Le budget pour 1986 avait été établi sous la forme suivante:

	<u>Primitif</u>	<u>Supplémentaire</u>
Section Fonctionnement	4 692.274	140.610
Section Investissement	141.438	466.415
RECETTE INVESTISSEMENT	74902	21643

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

I- Comparaison des taux d'imposition de la commune de La Bouille par rapport à celles des autres communes du canton, établie à titre indicatif sans qu'aucune conclusion définitive puisse en être déduite en raison des situations propres à chacune d'entre elles; cette comparaison fait apparaître toutefois que les taux d'imposition de La Bouille se situent un peu en dessous de la moyenne.

LA BOUILLE	Autres Communes	Moyenne
Taxe Foncière 15%	Taxes moins élevées 4	
Taxe Foncière 15%	Taxes moins élevées 2	Taxes plus élevées 2
Foncier non Bâti 36,04%	Taxes moins élevées 3	Taxes plus élevées 4
Taxe d'Habitation 8,10 %	Taxes moins élevées 2	Taxes plus élevées 5
Taxe Professionnelle 10,9%	Taxes moins élevées 3	Taxes plus élevées 4

II- Comparaison des Impôts locaux par rapport à ceux du Département et des Syndicats Intercommunaux;

Commune: 545 246 Frs Département + Syndicats 494 879 Frs soit 52,42 %

III- Répartition du rendement de la Taxe d'Habitation en fonction des tranches d'impôts perçues et du nombre de contribuables

Tranches de 0 à 749 Frs soit 35,73% des contribuables
rapporte 9,80% du total de la taxe
Ces tranches s'appliquent presque exclusivement au Vieux Bourg

Tranches de 750 Frs à 1999 Frs 54,67 % des contribuables
rapporte 58,84 % du total de la taxe

Ces tranches se répartissent en une proportion à peu près égale entre le Vieux Bourg et le Vracq.

Tranches supérieures à 2000 Frs soit 9,60% des contribuables
rapporte 31,36% du total de la taxe
Ces tranches s'appliquent principalement hors Vieux Bourg et Vracq.

M. CAMBA Adjoint aux Finances

Résumé des affaires traitées par le Conseil Municipal en 86.

Le Conseil Municipal s'est réuni quinze fois, l'année dernière, et a pris cinquante et une délibérations ayant trait aux affaires exposées ci-après:

OUVERTURE D'UNE SECONDE CLASSE MATERNELLE

Conçu essentiellement pour accueillir de jeunes ménages, le programme d'urbanisation du Vracq, bien que réduit de 255 à 155 logements, posait dès septembre 83, le problème de l'ouverture d'une classe maternelle. Celle-ci fut créée, sur décision du Conseil Municipal, et équipée de façon sommaire pour recevoir 35 enfants.

L'accroissement du nombre des naissances: 9 en 83, 20 en 84, 18 en 85, 24 en 86 rendait nécessaire l'ouverture d'une seconde classe maternelle. A la rentrée scolaire 86, seulement dix enfants prenant trois ans au dernier trimestre, purent être inscrits en maternelle, dix places ayant été dégagées, soit par admission d'enfants en primaire ou inscription dans des écoles extérieures.

L'accueil de vingt enfants, nés en 1984, ne pouvait dès lors être assuré, sans que des mesures rapides ne soient prises par le Conseil Municipal, selon les directives exigées par l'Education Nationale et après accord du Conseil Général.

Après consultation des parents d'élèves, le Conseil Municipal, dans sa séance du 17 septembre 1986, prenait la décision d'ouvrir une seconde classe maternelle au 1er Janvier 1987 dans les locaux de la Salle Polyvalente.

En septembre et octobre, les formalités administratives étaient réglées par la Municipalité. De Novembre à Décembre, les travaux étaient exécutés, leur financement étant assuré par un emprunt de 200.000 F. à 8,50% sur 10 ans. Cette école ouverte le 5 Janvier 87 a été inaugurée officiellement le 31 janvier, en présence de l'Inspecteur d'Académie et des parents d'élèves, dans des locaux parfaitement équipés et aménagés avec le concours des Institutrices et du personnel communal. 48 enfants y sont inscrits, une soixantaine sont prévus pour la prochaine rentrée scolaire.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET DELIMITATION DU VRACQ

Ce problème avait déjà été évoqué dans le précédent bulletin;

comment a-t-il évolué l'an passé ? Il s'agissait essentiellement d'entériner administrativement un état de fait. L'extension de la Résidence du Vracq ne semblant pas souhaitable pour les habitants eux-mêmes, il convenait de préserver la peupleraie et l'arborétum, situés sur des terrains urbanisables et de les inclure dans la ceinture verte existante sur les collines.

Engagées par le Conseil municipal le 14 Janvier 1986, les formalités de modification du P.O.S. ont été approuvées et publiées le 18 décembre 1986.

Voici les rectifications qu'elles comportent :

1°- Le terrain de football, classé précédemment en zone constructible, est reclassé dans la catégorie réservée aux installations sportives.

2°- Le quartier du Vracq, antérieurement classé en zone urbanisable, passe à titre de régularisation en zone urbanisée.

3°- La peupleraie passe de zone urbanisable à terme en zone non constructible pouvant recevoir des installations sportives. Elle bénéficie, comme l'arborétum, d'une protection comme " Terrain Classé "; la délimitation du Vracq est ainsi assurée, à l'Est.

En ce qui concerne l'aménagement des berges et la construction d'un perré, il ne s'agissait plus de l'accomplissement de simples formalités administratives, mais de l'engagement de travaux évalués à 2.500.000 Frs environ.

Le protocole signé en 1979, entre la commune et le promoteur, en prévoyait la réalisation sans en préciser le délai ni l'autorité responsable de leur exécution.

Sur demande de la Municipalité, formulée auprès du Conseil général, la Commune a été avisée que ces travaux seraient inscrits au programme triennal du département à effet de 1989.

Quant à la restauration du mur du Vracq, édifié sur une bande de terrain appartenant au département, qui en avait exigé la rétrocession gratuite auprès du promoteur, pour assurer l'élargissement et le soubassement de la chaussée, celle-ci n'a pas évolué et n'a pu encore être résolue comme nous l'avions envisagé en 1986. Cette affaire reste à suivre.

PARKING DE DEGAGEMENT DE L'EGLISE

L'achat par préemption, au titre de la zone d'intervention foncière,

d'une parcelle de 600 mètres carrés a été effectué au moyen d'un emprunt de 60,000 Frs, remboursable après un délai de cinq ans, au taux de 6,50% sur cinq ans; une parcelle complémentaire de 120 mètres carrés a été achetée à l'amiable. L'ensemble du terrain a été aménagé, sous la direction du 1er Adjoint, et permettra de garer 18 voitures de façon à dégager la place St Michel dont la réfection est prévue pour 1987; dès que la pose des clôtures et barrières aura été achevée, ce parking sera à la disposition des attributaires.

AMENAGEMENT DE LA PLACE St MICHEL

Cette affaire n'a pu déboucher l'an passé, priorité ayant été donnée à la réalisation de l'Ecole Maternelle. Une importante réunion s'est tenue à la mairie le 18 Février sous l'égide du 1er Adjoint, du Directeur Régional de l'Architecture et de l'Environnement; un projet détaillé a été établi par les services intéressés pour être présenté au Conseil Municipal et soumis à l'approbation du Conseil Général.

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN (ZPPAU)

Cette affaire lancée en 1985 vient d'aboutir à une décision officielle de mise à l'étude par la Préfecture en date du 9 Février 1987; confiée à un architecte spécialisé, elle a pour objet d'assurer la préservation de la qualité architecturale du Vieux Bourg.

PERMANENCE DU CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT (CAL)

Les renseignements donnés à la permanence mensuelle, le 3ème samedi de chaque mois, ont permis la constitution de quelques dossiers en faveur de propriétaires ou locataires. Les conditions d'ouverture des dossiers et d'attributions de prêts et primes sont précisées ci-après:

POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

- disposant de ressources fixées selon un bareme établi en fonction de la situation de famille;
- possibilité d'obtention d'une prime de 25 % du montant de travaux n'excédant pas 70 000 francs ou d'une prime forfaitaire variant selon la nature des travaux.

- possibilité d'obtention de prêts sans intérêts de 6 000 à 23 000 F. remboursables par mensualités de 200 Frs.

POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS

sous réserve du paiement de la taxe additionnelle de droit au bail.

- possibilité d'obtention de subventions de 25 à 30 % du montant de travaux d'amélioration d'habitat ou de 40 % pour les travaux d'économie d'énergie.
- pour ceux non imposés sur le revenu, les subventions peuvent être portées à 70 % du montant de travaux n'excédant pas 30 000 Frs.

POUR LES LOCATAIRES

sous réserve du paiement de la taxe additionnelle de droit au bail par le propriétaire.

- possibilité d'obtention de subventions de l'Association Nationale d'Amélioration de l'Habitat et éventuellement, en fonction des ressources du locataire.
- possibilité d'obtention de subventions des Caisses de Retraite et du Conseil Général et de prêts de l'Association Départementale d'Amélioration de l'Habitat et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Mais, attention, dans tous les cas, les formalités administratives doivent être effectuées auprès du C.A.L. avant l'exécution des travaux.

L'Architecte des Bâtiments de France, chargé du secteur de La Bouille, vient d'adresser, sous couvert du Maire, ses félicitations à une habitante de La Bouille qui vient de faire restaurer dans d'excellentes conditions la façade de sa maison rue des Canadiens, avec le concours du C.A.L. et d'un artisan qualifié.

CONSOMMATION ET FACTURATION D'EAU

L'eau n'est plus, comme on pourrait le croire, une denrée bon marché, de multiples taxes annexes en majorent le coût; elles ont pour but de financer l'installation et l'entretien des réseaux de distribution d'eau qui s'étendent avec l'accroissement de la population dans les villages périphériques; d'assurer la prévention de la pollution et la protection des ressources en eau et de couvrir en partie les frais du service public d'assainissement à la charge de la commune.

REMISE A LA COMMUNE DES INSTALLATIONS DU VRACQ

L'acte de vente passé le 16 janvier 1981 entre le promoteur et la commune comportait une clause prévoyant la remise " des voies réseaux et divers " à titre gratuit, par le promoteur à la commune.

Aucune date n'avait été fixée pour l'accomplissement de cette prise en charge, dont l'importance n'avait pas échappé à la Municipalité, pas plus d'ailleurs, qu'aux résidents du quartier du Vracq, qui s'étonnaient d'avoir à régler des charges générales dont certaines semblaient pouvoir relever de la gestion communale.

En raison de l'achèvement de la Résidence, et afin de lever cette ambiguïté, le Conseil Municipal le 6 Janvier 1987 a décidé de prendre en charge la remise des installations prévues après vérification préalable de celles-ci. Ce problème a été évoqué lors de la réunion du Conseil Syndical des Co-propriétaires à laquelle la Municipalité assistait. La réception des ouvrages suit actuellement son cours; elle devrait se traduire dans un premier temps par la prise en charge de l'éclairage public et l'entretien des espaces verts, par la commune. La consommation et la facturation d'eau, présentant un caractère individuel, ne sera pas supportée par la commune.

Ces mesures qui entraînent des dépenses nouvelles au budget communal, sont justifiées par leur caractère d'intérêt général.

Il a été convenu en outre de prévoir, périodiquement, des réunions entre la Municipalité et le Conseil Syndical.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Pour les usagers, le problème est excessivement simple. Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères est réglée par chacun, ce qui implique la bonne exécution de ce service.

Malheureusement la taxe ne couvre pas, de loin s'en faut, l'exécution du service d'enlèvement des ordures ménagères qui comporte des servitudes importantes et récentes.

- La décharge de Grand-Couronne est saturée.
- Celle utilisée actuellement à proximité de Cléon est distante de 19 Kms
- La capacité d'enlèvement du camion benne est maintenant insuffisante eu égard aux besoins exigés par l'accroissement de la population.

- L'entretien du camion benne acheté en 1977 devient très onéreux

Les mesures prises pour assurer le service, compte tenu de ces servitudes, ne donnent pas pleinement satisfaction car elles établissent des restrictions à l'encontre des habitants des côtes. Elles sont, de plus, fort coûteuses. (obligation de faire 3 passages par semaine au lieu de 2).

Dans ces conditions, la commission des travaux procède à une étude de coût pour examiner comment l'amélioration de l'enlèvement des ordures ménagères pourrait à l'avenir être réalisé.

AMELIORATION DU RESEAU E.D.F. ET D'ECLAIRAGE PUBLIC

A la suite de discussions engagées avec l'E.D.F. depuis deux ans, un " bouclage " du réseau E.D.F. vient d'être réalisé, Quai de Caumont, entre le dernier transformateur de La Bouille et celui du Val Galopin. Ce " bouclage " et la pose antérieure du transformateur Square Hector Malot assurent une sécurité accrue de la distribution du courant. Durant les grands froids de Janvier, une seule panne inférieure à une demi-heure, a eu lieu.

L'éclairage public a été remis en état dans la Côte Albert Lambert, ainsi que Rue du Bac et au Parking; le bas de la route de la Maison Brulée a été doté de deux points d'éclairage entre l'école et le Fer à Cheval.

RECRUTEMENT D'UN GARDE CHAMPETRE

M. MANOUVRIER a été nommé à ce poste, à temps partiel en Août 1986, il est chargé d'assurer la sécurité devant les écoles à midi, au passage des enfants vers la cantine et de faire respecter également l'arrêté d'interdiction de circulation des Poids Lourds entre 12 heures et 14 heures.

FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

Son fonctionnement a été nettement amélioré, tant au point de vue de la qualité que de la simplification des paiements. La commune s'est dotée d'un four de réchauffage des aliments. Le local a été remis à neuf.

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1986

=====

NAISSANCES

ALLAIN Cécile	12 Février	à Rouen
BELLANGER Thibault	28 Août	à Mont-Saint-Aignan
BENEULT Cindy	12 Décembre	à Rouen
BERNIERES Antoine	25 Septembre	à Mont-Saint-Aignan
BOULCH Charlotte	20 Octobre	à Rouen
BOULCH Marine	20 Octobre	à Rouen
CORNIER Audrey	08 Avril	à Mont-Saint-Aignan
DESMET Loetitia	17 Février	à Elbeuf
DEVOS Emma	02 Août	à Rouen
DUVAL Bastien	26 Juin	à Mont-Saint-Aignan
GORVEL Benoit	21 Décembre	à Mont-Saint-Aignan
GUICHAUX Jennifer	12 Mai	à Mont-saint-Aignan
LANGLOIS Laurent	26 Novembre	à Rouen
LECLERC Angélie	23 Février	à Mont-Saint-Aignan
LETOFFE Julien	04 Octobre	à Marseille
LEVAILLANT Edwin	18 Janvier	à Mont-Saint-Aignan
MARION Thomas	08 Novembre	à Rouen
MARTINON Anthony	02 Octobre	à Rouen
MUCHARD Benjamin	14 Novembre	à Rouen
OLIVAUD Thomas	11 Décembre	à Mont-Saint-Aignan
PEIGNON Emilie	14 Avril	à Rouen
RASSE Benjamin	10 Février	à Rouen
VAN GILS Julien	26 Juin	à Rouen
VON Emeline	02 Novembre	à Boisguillaume

MARIAGES

BOTTE Serge et MIGNOT Corinne	14 Juin
BUGE Guy et DUJARDIN Annick	29 Mars
FAUCON Jean-Claude et MIGNOT Christine	10 Mai
SAUTIN Thierry et AUZANNE Patricia	28 Juin
SAVAUD Thierry et CAMIA Véronique	14 Mai
VAN GILS Jacques et LAINE Yvonne	07 Avril

DECES

GARRION Pierre 25 Mai
 KERSPERN Joseph 30 Octobre

TRANSCRIPTIONS DE DECES

BELLONCLE Bernard 06 Septembre décédé à Rouen le 30 Août
 GOULLE Marie 1er Août décédée à Elbeuf le 26 Juillet
 LENEUTRE Fernand 18 Mars décédé à Rouen le 9 Mars
 MALLET Daniel 14 Octobre décédé à Rouen le 4 Octobre
 MIE Olga 17 Décembre décédée à Rouen le 2 Décembre

MEDAILLE DU TRAVAIL

Médaille de Vermeil Jean-Pierre FESSARD
 Médaille d'Or Jean QUESNEY

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Mme Denise BETOURNE Prix d'Honneur dans la 6ème Catégorie
M. Patrice KUKURUDZ Félicitations du Jury dans la 1ère Catégorie

RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE

Du 1er Octobre 1986

- Rappel des résultats du recensement général en 1982 550 H.
- Recensement complémentaire du 1er Oct. 1984
 { accroissement de la population } 256 H.
- Total au 1er Janvier 1986 806 H.
- Recensement complémentaire au 1er Oct. 1986
 { accroissement de la population } 91 H.
- La population réelle au 1er Janvier 1987 897 H.

RESUME DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

OFFICE MUNICIPAL SAINT EXUPERY
LA BOUILLE

Le mot du Président

- Sport, activités socio-culturelles et Elus Locaux - quels objectifs ?

A mon avis, les Elus Locaux doivent faire un pari sur le sport et les activités socio-culturelles qui ont pour but de rassembler ; sans effacer les différences existantes, leur pratique permet l'instauration d'un autre climat. Je pense notamment aux Communes qui investissent dans le football, estimant que la promotion réalisée par une équipe bien classée, ou un salon de peinture réussi, est supérieure à toutes les campagnes de communication pour faire connaître le Village.

Cette pratique est laissée au libre choix des Responsables Locaux qui sont ouverte à ces problèmes.

- Les équipements sportifs, sujet de conflit entre Elus et Sportifs ?

La meilleure des solutions est, à mon avis, celle qui a été choisie pour La Bouille, à savoir : que la Commune ne gère pas totalement les équipements, mais qu'elle passe une convention avec les Clubs Sportifs ou Associations pour la mise à disposition des installations.

Le principe de la convention responsabilise ainsi les Dirigeants Sportifs ou Animateurs des Associations.

Je souhaite que les équipements mis à disposition soient des lieux de rencontres pour la Population locale. Avec le développement du temps libre, ce sont de véritables lieux de vie sociale ouverts aux Sportifs comme au non Sportifs.

Michel LENNUEUX

OFFICE MUNICIPAL SAINT EXUPERY

Extraits de l'Assemblée Générale du 24 janvier 1987

Monsieur le Président LENNUYEUX Michel ouvre la séance à 18h.

Etaient présents:

Membres statutaires: MM. LENNUYEUX, CAMIA, DUBS, POULAIN

Membres associés: Mmes GESTAS, GUILBERT, LALANDE, LEMARIEY

MM. GILLES, RENONCOURT

ainsi que beaucoup d'adhérents pratiquant le tennis.

Un tour de table est effectué auprès de chaque Président d'Association.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS Mme LALANDE a constaté une légère diminution du nombre des lecteurs depuis son déménagement et propose une signalisation plus précise des nouveaux locaux.

ELAN BOUILLAIS Mmes LEMARIEY et GESTAS ont constaté également une légère diminution du nombre des adhérents pour les disciplines de la gymnastique et de la danse par rapport à l'an passé. Monsieur le Président fait remarquer que certains adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation de droit d'utilisation de salle; il est demandé aux Présidents et Secrétaires de Sections d'agir auprès de ces adhérents pour qu'ils se mettent en règle au plus tôt.

Monsieur le Président rappelle d'ailleurs à ce sujet que les cotisations permettent à l'OFFICE de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement de la Salle Polyvalente.

TENNIS MM. GILLES et RENONCOURT. On note pour cette année un "BOUM" sur le tennis puis-que le nombre d'adhérents a doublé par rapport à l'an passé. M. POULAIN rappelle certains points du règlement notamment les délais d'inscription sur le semainier et les redevances des joueurs occasionnels. M. RENONCOURT fait le point de son action pour l'initiation au tennis auprès des jeunes et des adultes; il propose de revoir certaines clauses du règlement intérieur. Il est donc convenu qu'une réunion se tiendra ultérieurement pour discuter de modifications éventuelles à apporter au règlement. Monsieur le Président rappelle que les jeunes de moins de 12 ans sont exonérés du paiement du droit d'utilisation de salle.

AMICALE DES AINES Mme GUILBERT. L'installation des Aînés dans l'ancienne classe maternelle est toute récente et ne fait pour l'instant l'objet d'aucun commentaire.

ASBM En l'absence de M. DUQUESNE, Monsieur FITTE fait un résumé des activités de l'ASBM qui compte 22 Bouillais sur 110 licenciés. Monsieur le Président lance un appel pour avoir davantage de joueurs Bouillais.

CADRE CULTUREL Le Grenier à Sel a servi pour 3 expositions de peinture: Le Salon de MAI - Mme NANCEY - M. TURQUAIS. Ces expositions ont obtenu un succès mérité.

LOCATIONS DE SALLES Le Bureau de l'OFFICE étudiera le projet de location des salles uniquement pour les Associations de LA BOUILLE en raison de la mise en route de l'Ecole Maternelle dans l'enceinte de la Salle Polyvalente.

ECLAIRAGE Un nouvel éclairage a été commandé à la CGEE pour satisfaire les utilisateurs de la grande Salle.

TARIFS Monsieur le Président fait remarquer que les tarifs de la saison passée ont été reconduits pour cette saison sans augmentation.

La séance est levée à 20h

AMICALE SPORTIVE LA BOUILLE - MOULINEAUX

{ Football }

La saison dernière, grâce au dévouement de nos dirigeants, tous bénévoles, au sérieux apporté dans la gestion du club par ses différents responsables, à la compétence des entraîneurs et à l'assiduité des joueurs, onze équipes ont participé aux championnats de Ligue et de District.

Les classements obtenus furent les suivants:

- Equipe première: 10ème - maintien assuré en Division d'Honneur Régionale
- Equipe réserve : 11ème - maintien en 3ème Division.
- Juniors : 10ème - descente en 2ème Division.
- Cadets : 7ème - maintien en 2ème Division.
- Minimes A : 4ème - maintien en 2ème Division.
- Minimes B : 7ème - maintien en 3ème Division.
- Pupilles à 11 : 3ème - maintien en 2ème Division.
- Pupilles à 7 : 3ème - maintien en 2ème Division.
- Poussins A : 1er (bravo) et accession en 2ème Division
- Poussins B : 9ème - maintien en 3ème Division.
- Débutants : 18 matches - 14 victoires
Finalistes du tournoi de Grand-Couronne
Vainqueurs du tournoi d'Elbeuf.

Actuellement, l'A.S. LA BOUILLE MOULINEAUX compte 141 licenciés encadrés par 23 dirigeants:

- 16 débutants - 18 poussins - 23 pupilles - 16 Minimes - 18 Cadets - 5 Juniors - 45 Séniors.

A la fin Décembre, les classements étaient les suivants:

- | | | |
|----------------------|--------------|------|
| - 1 A - 12ème | - Poussins A | 6ème |
| - 1 B - 9ème | - Poussins B | 2ème |
| - Equipe main - 4ème | | |
| - Cadets - 4ème | | |
| - Minimes - 1er | | |
| - Pupilles à 11 3ème | | |
| - Pupilles à 7 7ème | | |

Dans l'ensemble les résultats sont bons, notamment pour toutes les équipes de jeunes, ce qui nous satisfait pleinement.

Bien entendu, pour animer et développer nos activités sportives, qui apportent un complément indispensable à l'éducation par les parents et par l'école, nous avons besoin du soutien financier des deux Municipalités de La Bouille et de Molineaux, à qui nous adressons nos sincères remerciements pour l'aide apportée.

Mais aussi, vous pouvez, tous, nous soutenir financièrement en retirant une carte de Membre bienfaiteur de l'A.S.B.M. à la Mairie de La Bouille et aussi à la Mairie de Molineaux.

Le Bureau de l'A.S.B.M.

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Au cours de l'année 1986, les Membres de la Section des Anciens Combattants de La Bouille ont participé, comme par le passé, aux traditionnelles cérémonies du souvenir et du recueillement à l'occasion du 8 Mai et du 11 Novembre, au Monumentaux Hauts, et à l'Eglise St Madeleine.

Nous tenons à remercier, le Maire, M. Jean THOMAS, et la Municipalité pour le vin d'honneur offert à la Mairie, à l'issue de ces cérémonies, et pour la Salle de la cantine mise, gracieusement, à notre disposition. Cela a permis, aux Membres de la Section, de se réunir au cours d'un buffet amical le 8 Mai et le 11 Novembre et le 17 Janvier dernier pour fêter les Rois dans une ambiance chaleureuse.

Nous convions les A.C. P.G.-C.A.T.M. de la nouvelle Résidence du Vracq à rejoindre l'Association pour les années à venir.

Le nouveau Bureau constitué en octobre 1985, au cours d'une Assemblée Générale où hélas ! trop de Membres étaient absents, compte sur la participation de tous, et espère vivement que le meilleur accueil sera réservé aux membres volontaires pour la vente des calendriers et des billets de Tombola, que nous remercions pour leur dévouement, et en particulier Monsieur LEMARCHAND.

Les membres de l'Association offrent, à tous, leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 1987.

Le Président,

J. SANCHEZ

COMITE DE JUMELAGE

Les 14 et 15 Juin 1986 a eu lieu la traditionnelle Kermesse annuelle organisée conjointement avec le Comité des Fêtes, en collaboration avec les Aînés et la Coopérative Scolaire.

En 1987, il n'y aura pas de kermesse mais, en remplacement, une soirée " COUSCOUS " programmée pour le samedi 11 Avril, Salle Polyvalente, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Mais, dès à présent, notez cette date sur vos agendas.

Depuis 1977, notre petite ville est jumelée avec un village anglais *Whitchurch-on-Thames*, situé comme l'indique son nom, sur les bords de la Tamise, au Sud-Ouest de l'Angleterre, et avec lequel nous avons des contacts réguliers.

Je suis allée rendre visite à nos amis anglais le samedi 24 Mai, à l'occasion de leur Kermesse. Ils étaient très heureux de cette visite, car c'était la première fois qu'une personne de La Bouille y assistait; j'ai réussi à leur vendre de nombreux camemberts et du café.

Les 10,11,12 Octobre nous avons accueilli à La Bouille nos amis de *Whitchurch*. Nous avons essayé de leur rendre leur séjour très agréable. Le samedi après-midi, nous sommes partis en car, aller visiter le Château de Clères, son parc zoologique, le musée de l'automobile, cette promenade se termina par un "shopping" à la galerie marchande du Centre commercial de Barentin. Pour clôturer cette journée, un buffet avait été organisé le soir, Salle Polyvalente où nous avons dansé avec nos amis et bu, avec eux, le verre de l'amitié.

La journée du Dimanche débuta par la réunion des deux comités de jumelage, au cours de laquelle, furent ébauchés quelques projets pour 1987 concernant, entre autres, les échanges scolaires. (des précisions seront données ultérieurement)

Cette réunion fut suivie par la Cérémonie à la Mairie, de la signature de la Charte associant *Whitchurch Hill* au Jumelage déjà existant; cérémonie qui se termina par le " pot " offert par la Municipalité.

Après avoir passé l'après-midi dans les familles d'accueil, nos amis de *Whitchurch* sont repartis vers 20 H.30, fatigués mais heureux, pour embarquer au Havre.

M. COUSIN

ASSOCIATION AMICALE DES AINÉS DE LA BOUILLE - ACTIVITÉS 1986

C'est par un bon après-midi que nous avons débuté l'année. Monsieur le Maire et la Municipalité nous conviaient à déguster la galette des Rois à la Salle Polyvalente, où a régné une très bonne ambiance.

Depuis le début de l'année, nous faisons des réunions bi-mensuelles, où sont conviés tous nos adhérents, nous jouons aux cartes, dominos, scrabble, et nous offrons biscuits et boissons diverses, également brioches et gâteaux offerts par de charmantes dames de notre association.

Mrs, Assemblée générale, et distribution du Colis de Pâques, offert à tous nos adhérents.

14/15 Juin, nous avons participé à la Kermesse organisée par le Comité des Fêtes et le Comité de Jumelage.

18 Juin, Monsieur le Maire et la Municipalité nous ont offert un agréable voyage aux environs de Dieppe, où nous avons visité le Parc des Boutiers à Varengville sur Mer, et après un excellent repas, nous sommes revenus par la vallée de la Saâne où nous avons eu un bon goûter.

14 Juillet, Foire à tout, nous y avons également participé, plusieurs aînés ont tenu des stands vendant des travaux faits par les aînés.

18 Juillet, nous avons été invités par M^r MICHEL du Relais Fleuri, où des boissons nous ont été servies et des gâteaux offerts par M^r MICHEL, et de charmantes personnes de La Bouille.

22 Juillet, Retraite aux parapluies, nous y avons participé également, où figurait notre char "Le charme de la Belle Epoque" au bord de la mer, quelques charmantes dames très joliment costumées suivant ce char à bicyclette.

Octobre, nous avons fait la quête nationale pour les personnes âgées, nous remercions les habitants de La Bouille qui ont été très généreux, et nous permettent ainsi de grossir les colis de Pâques et de Noël. Nous avons eu le plaisir de recevoir de la Préfecture un diplôme pour la quête faite en 1985.

10 Novembre, nous avons convié tous nos adhérents au Théâtre des Arts où nous avons applaudi une très jolie opérette "Andalousie"

30 Novembre, Exposition vente des travaux également exécutés par un bon nombre d'entre nous.

19 Décembre, Distribution du Colis de Noël.

La Présidente,

M. GUILBERT

NOUVELLES ARTISTIQUES

GRENIER À SEL

Les expositions au Grenier à Sel remportent toujours un grand succès.

Du 22 Mars au 6 Avril, c'est Madame Alberte NANCEY qui exposait une cinquantaine de ses toiles, une exposition en triptyque: Normandie, Bretagne, Mexique et... un beau succès. Cet été, elle exposera en Provence.

Comme tous les ans à même période, c'est à dire du jeudi de l'Ascension au lundi de la Pentecôte, le Grenier à Sel a ouvert ses portes pour le 8ème Salon de Peinture de La Bouille. Notre invité d'honneur: JEF FRIBOULET, 5 de ses toiles, à la facture vigoureuse et harmonieuse, ont beaucoup été admirées, ainsi que celles des 25 peintres qui font tous les ans le succès de ce Salon.

Malheureusement, nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes, et essayons de faire au mieux afin que tous puissent, un jour ou l'autre, exposer sur nos vieux murs.

- 1er Prix du Salon attribué à M. NOBLET, pour un paysage de La Bouille
- 2ème Prix à Mme Annie CLAUDE pour sa toile " GLANDUR "
- Le prix des Restaurateurs à M. Maurice CHEMIN, pour sa toile " A la Française ".

Long succès à ce Salon.

Du 1er Septembre au 28, c'est M. Claude TURQUER qui a clôturé l'année par une belle exposition de gouaches, aquarelles, et peintures, peinture franche et sereine, qui lui vaut d'ailleurs de nombreux succès, il est en outre et jusqu'au 22 Février, l'invité d'honneur du Salon de la peinture à l'eau de Caudebec les Elbeuf.

COMITE DES FETES

En 1986, les activités du Comité des Fêtes ont été fort nombreuses

D'abord, honneur aux enfants, ce fut la matinée récréative du 5 Mars où les jeunes de la Commune, costumés et masqués, réunis dans la salle polyvalente, passèrent quelques heures très agréables, en compagnie du Clown TEDDY qui amusa petits et grands. Une tasse de chocolat et des gâteaux préparés par les mamans furent servis ensuite à tout ce petit monde.

Le 3 Mai, grand événement sportif: le passage à La Bouille des " Catamarans " qui participaient à la course de La Liberté Rouen-Le Havre-New-York. Le Comité des Fêtes a collaboré à l'organisation locale de cette manifestation qui avait attiré des centaines de spectateurs, sur les bords de la Seine.

Les 15 et 16 Juin, ce fut la traditionnelle kermesse organisée avec le Comité de Jumelage, et la collaboration du Club des Aînés et de la Coopérative Scolaire. Comme les années précédentes, de nombreux stands avaient été montés. Pendant deux jours une animation inaccoutumée régna sur le terrain de sport. A signaler, le Concours de " Tir à l'Arc " où quelques " gros bras " de La Bouille s'initiaient à cette discipline sportive.

En juillet, eurent lieu " les Festivités " annuelles. Elles débutèrent le 11 juillet, par une cérémonie inhabituelle: la remise de la Fourragère aux jeunes soldats du 39 ème R.I. de Rouen en présence du Général MOREAU, du Sous-Préfet de l'arrondissement de Rouen, et de la Municipalité.

Le 12 Juillet débuta la dizaine d'animation commerciale, au cours de laquelle, les habitants de La Bouille et des environs purent bénéficier de promotions et gagner des lots offerts par les Commerçants. Pendant cette dizaine, de nombreuses manifestations eurent lieu: un match de football jeunes organisé par l'A.S.B.M, le bal du 13 Juillet, la Foire à tout du 14 juillet, dans les petites ruelles pittoresques de la Commune, la course des garçons de café avec 21 participants, dotée de nombreux prix, devenue maintenant une classique bouillaise, Les XVII ème 24 heures de La Bouille sur Mini-circuit épreuve qui, cette année, a été limitée à deux fois 12 heures, et reste toujours très attractive; une soirée loto, le traditionnel concours de pétanque. Enfin pour clôturer cette dizaine,

la célèbre " Retraite aux parapluies " qui, en cette fin du mois de Juillet, est l'une des manifestations les plus suivies de la région rouennaise et d'ailleurs, quel qu'en soit le thème, les Bouillais, toujours malins, y font preuve d'imagination et d'ingéniosité.

Le Comité remercie tous ceux et toutes celles qui, d'une manière quelconque, ont participé à la préparation et à la réalisation de toutes ces activités.

Le Comité

ALLO 18

Nous avons enregistré pour l'année 1986 environ une cinquantaine de sorties, ce qui est peu par rapport aux années précédentes, ceci est dû non pas à la diminution du nombre de sinistres dans la région, mais à la réduction de notre secteur d'intervention.

Cependant, nos sapeurs consacrent une importante partie de leur temps à la formation qui, dans certains cas exigée par le centre de secours principal de Rouen, entraîne des problèmes professionnels et même familiaux.

Afin d'améliorer les connaissances plus techniques de nos jeunes volontaires, 4 AS manoeuvres par mois, plutôt théoriques l'hiver et pratiques l'été, sont contrôlées par l'Adjudant Chef HUET Pierre, en qualité de Moniteur Secouriste; étant lui-même adjoint au Chef de Corps de Grand-Couronne.

Voici quelques résultats obtenus pour l'année écoulée et projets pour l'année en cours: Après une présélection réussie en janvier 86 et un stage de sous-officier au C.S.P. de Rouen suivi d'un examen, le Caporal Bernières José est nommé au grade de Sergent à compter du 1er juin 86. Il est de même reçu depuis peu à une présélection de secours routier, ainsi que le Caporal-Chef DELARUE Eric, les Sapeurs GILLES Philippe et SEMENOWICZ Stéphane.

Le Sapeur SEMENOWICZ également reçu à cette présélection et le Sapeur GILLES ont participé à un stage au centre principal de Rouen en vue d'un prochain examen de Caporaux volontaires.

Les Sapeurs BERNIERES Jean-Luc, PIGNY Thierry, MKBEL Philippe, et LEFEBVRE Michel ont été reçus dernièrement à leur Brevet National de Secouriste après une quarantaine d'heures de cours passées

le soir à la sortie de leur travail. Ils sont actuellement en session pour une spécialisation réanimation à Sotteville. Enfin les Sapeurs BEAUVALLET Bruno et HARD Stéphane, n'ayant pu assister à ces derniers cours, ont commencé une session B.N.S. à Canteleu.

En dehors de cette formation intensive, il existe au sein du groupement des Sapeurs Pompiers du Département, des activités plus sportives telles que Cross, Challenges, Concours ou autres, très compatibles avec la profession de Sapeurs-Pompiers.

Notons les bons classements obtenus:

Le Caporal Chef DELARUE Eric a obtenu une place de 5ème au challenge départemental de secours routier à Caudebec en Caux avec une équipe professionnelle de Rouen dont il faisait momentanément partie.

Les Sapeurs BEAUVALLET, MOKBEL, AUZANNE et SEMENOWICZ ont ramené une coupe pour une bonne place collective au Cross de Mesnil-Esnard.

Toutefois, trop de départs en raison de déménagement ou de mise à la retraite, viennent handicaper notre effectif pour l'avenir. Je profiterai de la parution de ce bulletin annuel pour rappeler aux personnes de la commune intéressées par un engagement de le faire par écrit et d'adresser leur courrier au Lieutenant LEFEEZ Marcel Commandant, pour cette année encore, le Centre d'Intervention de La Bouille.

Après ces quelques lignes rappelant tout le dévouement de nos Sapeurs, soucieux de la sécurité de la population, tous les Membres du centre d'intervention de La Bouille vous souhaitent une bonne année pour 1987, et vous remercient de votre accueil lors de la présentation de notre calendrier.

Lt LEFEEZ M.

ECOLE PUBLIQUE

Comme à l'accoutumée, faisons un petit tour d'horizon et voyons ce qui se passe à l'Ecole Publique.

Nous avons vécu cette année de grands changements dans la vie de notre école.

D'abord, nous avons connu une rentrée scolaire inhabituelle puisqu'il a fallu, afin de décharger la classe maternelle, accueillir quelques élèves au sein des classes primaires et constituer ainsi une section enfantine. Ensuite, ce fut début janvier, l'ouverture d'une 2ème classe maternelle et l'inauguration de locaux neufs aménagés dans la salle polyvalente. A ce propos, je tiens à remercier les Institutrices et le Personnel de service qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que tout soit parfait dans les délais les plus brefs. Tous les " anciens " de la maternelle ont adopté d'emblée leur nouvelle école et leurs nouveaux camarades.

Autre date importante dans la vie de l'école: le 12 décembre 1986 a été créée " l'Association Sportive et Culturelle de La Bouille" Cette association a pour objet de former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques sportives et de plein air et d'activités socio-culturelles. Elle contribue à l'éducation globale des enfants.

Les personnes chargées de son administration sont:

PRESIDENTE : Mme GOURDON

SECRETARE : Mme GESTAS

TRESORIERE : Mme LEMARIEV

VICE-PRESIDENTE : Mme KERVRAN

SECRETARE ADJOINTE/ Vanessa -JONES (élève de C.E.2)

TRESORIERE ADJOINTE : Mrika HEURTEVENT (élève de C.M.2)

Pour faire vivre cette association, nous avons déjà réalisé " l'opération calendriers " et, à cette occasion, nous avons pu apprécier la générosité des Bouillais. Maintenant, nous récupérons le papier (journaux, revues, catalogues, annuaires...). cela permettra de gagner quelque argent et aussi de sauver des arbres puisque ce papier sera recyclé. Ne jetez donc plus vos vieux papiers, apportez-

les à l'école ou remettez-les aux enfants.

Je remercie la Municipalité de bien vouloir s'associer à cette opération en assurant le stockage et le transport. Qu'elle soit également remerciée d'avoir fait l'effort financier nécessaire pour offrir aux enfants des 2 classes primaires une séance de piscine hebdomadaire.

Comme vous pouvez le constater, notre école reste dynamique. Gageons qu'il en sera de même dans les années futures.

La Directrice,

G. GOURDON

PALMES ACADEMIQUES

Lors de l'inauguration de la 2ème classe maternelle, Monsieur ADELIN, Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, a remis à Monsieur FITTE, qui fut Directeur de l'Ecole Primaire de La Bouille pendant vingt ans, les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Au cours du vin d'honneur qui suivit cette cérémonie, le Maire félicita le récipiendaire, et retraça sa longue carrière en Normandie; bien qu'originnaire du Gers, M. FITTE a décidé de prendre sa retraite à La Bouille.

LECTURE POUR TOUS

Les animatrices de Culture et Bibliothèque pour tous invitent les habitants de La Bouille à venir nombreux dans leur nouveau local: 5 rue de la République à côté de la Mairie; les jours et horaires d'ouverture sont le Mercredi de 16 H à 18 H. et le samedi de 10 H.30 à 12 H.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à:

Madame LALANDE TÉL. 35 23 80 56

ou à Madame SERVANT TÉL. 35 23 81 80

RENSEIGNEMENTS DIVERS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 31/12/86

21 Hommes dont 8 de moins de 25 ans et 3 de plus de 50 ans

20 Femmes dont 4 de moins de 25 ans et 7 de plus de 50 ans

41 dont 14 demandeurs d'emploi depuis plus d'un an.

La réglementation actuelle ne permet pas à la commune d'avoir la liste nominative de ces 41 personnes; il serait bon que celles-ci se fassent connaître au secrétariat de mairie afin de pouvoir examiner si un appui éventuel pourrait leur être apporté, auprès des services compétents, dans la recherche d'un emploi. Les personnes recherchant du travail à temps partiel (gardes d'enfants aides ménagères) peuvent notamment le faire savoir.

SITUATION DES COMMERCES

La situation des commerces de La Bouille reste stationnaire bien qu'une certaine reprise semble se dessiner actuellement. Si la droguerie a fermé l'an passé, trois maisons sont en cours de vente ou de location à usage commercial ou artisanal. L'Hôtel Bellevue est en rénovation complète.

MARCHANDS AMBULANTS

" Le démarchage " à domicile reste interdit, sauf autorisation préalable, que les marchands ambulants doivent toujours solliciter à la mairie et pouvoir présenter à toute requête individuelle.

ANIMAUX

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux domestiques qu'ils doivent les tenir en laisse et ne pas les laisser divaguer dans les rues; les caniveaux sont à utiliser pour l'accomplissement de leurs fonctions naturelles, de préférence à la promenade du quai ou au Square Hector Malot, le bac à sable réservé à cet effet n'ayant connu aucun succès en la matière.....

AUTO COLLANTS DE LA BOUILLE

Les auto-collants en couleur, du modèle de celui figurant en couverture du présent bulletin, sont en vente au secrétariat de Mairie au profit du Comité des Fêtes.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 H à 19 Heures et le samedi de 10 H.30 à midi.

Des rendez-vous peuvent être pris avec le Maire ou les Adjointes auprès du Secrétariat, Tél. 35.23.80.05

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES A CONNAITRE

Pompiers N°18 Lt LEFEEZ
 Gendarmerie de Grand-Couronne Tél.35.67.74.74
 Docteur GALULA Tél.35.23.80.03
 Docteur LE FRECHE Tél.35.23.87.28
 Pharmacie SOUCHON tél.35.23.80.24
 Mme BEHRE Infirmière Tel.35.23.88.47.
 Urgences Médicales Tél. 15
 S.A.U.R. Bourgheroulde Tél.32.56.21.17
 S.A.U.R. Brionne Tél. 32.44.81.67
 E.D.F. dépannage Tél. 35.78.25.89
 G.D.F. " Tél. 35.78.26.54

ORDURES MENAGERES

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 23 Février 1987, compte-tenu de l'usure du camion benne et de sa capacité d'enlèvement insuffisante, il a été prévu de faire appel à une entreprise privée pour assurer ce service; les pourparlers sont en cours.

ENLEVEMENT DES OBJETS ENCOMBRANTS ET VIEILLES FERRAILLES

La prochaine tournée aura lieu le MARDI 10 MARS et sera effectuée par la Société RIMOR.

